

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et des
Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le - 7 JUIN 2016

Le Président,

à

Madame Sonia Lagarde
Députée-maire de la commune de Nouméa
BP K1
98849 Nouméa cédex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)- demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées des quartiers de Tindu et Kaméré, commune de Nouméa, présentée par la Ville de Nouméa

Référence : dossier reçu le 13 décembre 2010, complété le 15 décembre 2011, modifié le 5 décembre 2013, le 3 juin 2015 et le 2 février 2016

Madame la députée-maire,

Faisant suite à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire part que votre dossier de demande d'autorisation d'exploiter est complet et régulier au regard des dispositions de l'article 413-4 du code de l'environnement, à la date du 23 mai 2016.

Afin de procéder aux enquêtes publique et administrative, je vous remercie de bien vouloir me transmettre dans les plus brefs délais, le nombre d'exemplaires du dossier de demande d'autorisation consolidé selon les différentes modifications apportées :

- version papier : 5 exemplaires ;
- version informatique : 10 exemplaires.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée-maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation
Le directeur de l'environnement



Jean-Marie LAFOND

N° 2016-14574/DENV